Mise en ligne : 19 janvier 2014.
Dernière modification : 9 mars 2020.
www.entreprises-coloniales.fr

Anthyme DUPRÉ

(Chatou, 10 nov. 1865-Cotefort, Haute-Savoie, 24 janvier 1940)
Fils de Jean Joseph *Albert* Dupré, inspecteur des finances,
et de Claudine-Louise-Léonie Sirand
Union avec Blanche Luzu, qu'il n'épouse qu'en octobre 1904. Deux enfants :
— André Dupré (13 nov. 1901),
— Léonie Dupré (27 déc. 1902-22 avril 1976) ép. Pierre Benoist (Reims, 1895-1967).

Employé de la Banque de l'Indo-Chine à Tourane,
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bq_Indoch.-Tourane.pdf
chef de la comptabilité, puis directeur
de la Banque de l'Indochine à Hanoï (1890-1897),
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bq_Indoch.-Hanoi.pdf
créateur de la Société d'exploitation agricole au Tonkin (1897),
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Exploitation_agricole_Tonkin.pdf
de la Société Cotonnière du Tonkin (1900)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cotonniere_du_Tonkin.pdf
et des Scieries et fabriques d'allumettes du Thanh-Hoa (1905)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Scieries_allumettes_Thanhhoa.pdf
administrateur délégué de la Société commerciale franco-chinoise
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Soc._commerciale_fr.-chinoise.pdf
membre du Comité d'assistance aux travailleurs indochinois.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CATIF.pdf
membre du Comité du commerce, de l'industrie et de l'agriculture de l'Indochine
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Comite_comm.+indus._I.C.pdf
Président de la section du coton au Comité des recherches scientifiques et coloniales.

[Voyage d'affaire]
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 novembre 1897)

M. Dupré, ancien directeur de la Banque [de l'Indo-Chine], est arrive à Hanoï avec M Delafond, fils d'un grand manufacturier de Rouen. Ces messieurs ont l'intention de s'occuper d'affaires industrielles et commerciales.

Nous leur souhaitons la bienvenue, ainsi qu'à Mme Delafond, qui accompagne son mari.

Haïphong
Chambre de commerce
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juillet 1906)

Réclamation de M. Dupré, de Nam-Dinh, au Travaux publics, au sujet des tarifs de transport du coton.

Haïphong
ÉLECTIONS CONSULAIRES
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 février 1910)

La liste de la dernière heure est parue. Elle présente aux suffrages des électeurs :
MM. Baron, représentant de la Maison Charrière ;
Bernard, de la Cotonnière ;
Brousmiche, pharmacien ;
Dupré, industriel à Nam-Dinh ;
Godelu, négociant ;
Gué, représentant de la maison Descours et Cabaud ;
Paquin, représentant de la maison Lionnet.
Seul des membres sortants, M. Brousmiche est représenté sur cette liste.

À la commission des Douanes
(*Le XIXe Siècle*, 13 octobre 1916)

Audition Dupré, adm. dél. Cotonnière Tonkin.

Commission de la piastre, Paris, 1919 :
Président : Ernest Outrey, député de la Cochinchine.
Membres : … Dupré, Dolabaratz et Breton, représentants de l'Union commerciale française (*L'Écho annamite*, 4 février 1925).

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*Journal officiel de la République française*, 11 juin 1920)

Chevaliers

M. Dupré (Louis Léon-Marie-*Anthyme*), industriel à Hanoï, président du conseil d'administration de la Société cotonnière du Tonkin. Titres exceptionnels : arrivé en Indo-Chine en 1890, s'est particulièrement appliqué à développer au Tonkin l'industrie cotonnière. Ancien membre de la chambre de commerce de Haïphong. Fondateur et président du conseil d'administration de la Société des scieries et fabriques d'allumettes du Thanh-hoa. Est l'un des meilleurs auxiliaires de l'influence française en Indo-Chine et l'un de ceux qui contribuent, le plus efficacement, à faire pénétrer nos méthodes et nos procédés industriels dans les milieux indigènes.

MARIAGE
Pierre Benoist
Léonie Dupré
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 21 octobre 1921)

Lundi dernier a eu lieu, en l'église Saint-François-de-Sales, le mariage de M. Pierre Benoist, industriel, lieutenant d'artillerie, décoré de la Croix de guerre, avec Mlle Léo Dupré, fille de M. Anthyme Dupré, industriel, fondateur de la Société Cotonnière du

Tonkin et de la Société des scieries et fabriques d'allumettes du Thanh-Hoa, en Indochine.

En raison d'un deuil récent, la bénédiction nuptiale leur a été donnée dans la plus stricte intimité.

[Un fils, Serge, marié à Anne d'Artois, fille de Georges d'Artois et d'Yvonne Le Provost de Launay (fille du député de la Charente-Inférieure et administrateur de la Société cotonnière du Tonkin).]

DANS LA LÉGION D'HONNEUR
La promotion du ministère des Colonies
(*Journal officiel de la République française* du 5 mars 1930)
(*Les Annales coloniales*, 6 mars 1930)

OFFICIERS (au titre civil)
[parrainé par Maurice Gourbeil, ancien gouverneur de la Cochinchine, administrateur de la Société cotonnière du Tonkin]

M. Dupré Louis-Léon, industriel-fondateur et administrateur des sociétés coloniales.

Hôte de marque
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 avril 1936)

Chaque année, à pareille époque, nous avons le très grand plaisir de saluer — à l'occasion d'une rapide inspection —, la venue en Indochine d'une des plus fortes personnalités industrielles et financières de ce pays : M. Anthyme Dupré

Créateur de ces magnifiques établissements que sont les Cotonnières, le chef, qui a su s'entourer d'un personnel technique d'élite, estime néanmoins indispensable une visite annuelle destinée aussi bien à manquer sa sympathie et sa sollicitude au personnel français et annamite qu'il emploie, qu'à s'assurer de la bonne marche de ses affaires.

Fixé à Paris depuis qu'il a quitté la colonie, M. Anthyme Dupré demeure un grand ami de l'Indochine, dont il sait, chaque fois que l'occasion s'en présente, défendre les intérêts

Nous le prions d'agréer nos meilleurs souhaits de bienvenue, en l'assurant de tout le plaisir que les anciens ont à le revoir.

ÉLECTION DE CHARLES MAURRAS À L'ACADÉMIE FRANÇAISE
à l'issue d'un séjour en prison
pour avoir appelé à « fusiller Léon Blum, mais dans le dos »

II. L'homme du Filon

Nous n'allons pas prendre la peine de le réfuter. Ce Juif allemand naturalisé ou fils de naturalisé, qui disait aux Français, en pleine Chambre, *qu'il les haïssait*, n'est pas à traiter comme une personne naturelle. C'est un monstre de la République démocratique. Et c'est un hircocerf de la dialectique heimatlos. Détritus humain, à traiter comme tel.

Les membres ou amis de membres du Conseil d'Etat qui veulent bien lui accorder une certaine considération professionnelle nous sont connus depuis longtemps pour un genre de loyauté voisin de l'état d'innocence.

Ceux qui connaissent comme nous la carrière de Léon Blum; ceux qui l'ont suivie d'un œil clair; ceux qui peuvent se rappeler quels frais atours il revêtait, dans l'extrême jeunesse, sur les genoux de ses camarades; ceux qui ont assisté à la petite cérémonie universitaire, qui, pour fraude, l'exclut de la composition de licence; ceux qui savent ce qu'était sa REVUE BLANCHE de 1899 et quelle conquête étrangère elle résumait; ceux qui mesurent l'œuvre de reprise nationale conduite, en ces trente-cinq ans, par l'intelligence française; ceux qui savent quelles haines séculaires ont, depuis, fermenté dans cette âme de métèque : ceux-là sont fixés sur M. Léon Blum. Ils n'ignorent plus le genre d'arguments qu'il faut opposer à ces *latiores culi*.

Léon Daudet était bien modéré, l'autre jour, quand il réclamait l'arrestation immédiate de Léon Blum pour ses menées patentes contre la défense française.

L'heure est assez tragique pour comporter la réunion d'une Cour martiale qui ne pourrait fléchir.

M. Reibel demande la peine de mort contre les espions. Est-elle imméritée des traîtres?

Vous me direz qu'un traître doit être de notre pays : M. Blum en est-il ?

Il suffit qu'il ait usurpé notre nationalité pour la décomposer et la démembrer. Cet acte de volonté, pire qu'un acte de naissance, aggrave son cas.

C'est un homme à fusiller, mais dans le dos.

(*L'Action française*, 9 avril 1935, p. 1)

Les frères Tharaud, grands amis de Maurras,
possèdent toujours leur boulevard à Angoulême,
malgré la campagne menée en 2002 par un historien.

Les félicitations
(*L'Action française*, 10 juin 1938)

……

Le courrier du soir devait multiplier les signes de fidélité et d'admiration. Les lettres et les télégrammes de félicitations n'ont, en effet, pas cessé d'affluer à la rue du Boccador. Relevons les signatures de :

……

Anthyme Dupré

……

Vers la France
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 février 1939)

Sans bruit, comme il était venu voici quelques mois, M. Anthyme Dupré, administrateur délégué de la Société Cotonnière, va reprendre sous très peu le chemin de la France.

Il y a 38 ans bientôt, M. Anthyme Dupre posait à Nam-Dinh la première pierre de l'opulente demeure qu'il habite aujourd'hui lors de ses visites annuelles ou bi-annuelles et dont il sait si simplement mais si noblement faire les honneurs à ses amis.

Ayant vu son œuvre prospérer, se développer grâce aux collaborateurs de tous ordres dont il a su si heureusement s'entourer ; ayant foulé à nouveau le sol de ses terres, le sol de ses usines, le grand industriel tonkinois part satisfait. Mais loin de lui la pensée de ne voir que succès et fortune. M. Anthyme Dupré aime ce pays, ceux qui l'habitent, ceux qui travaillent à son développement et il n a pas de plus grande joie que de faire le bien. Il donne, il sait surtout donner en grand seigneur et il n'est pas un seul parmi les 9.500 ouvriers qu'il emploie — demain ils seront 12.000 — qui ne lui ait voué la plus entière reconnaissance.

Laissons partir M. Anthyme Dupré pour parler de ses institutions, de ses libéralités ; mais avant qu'il ne prenne le transindochinois ici, puis le bateau à Saïgon qu'il soit assuré que ceux là sont fiers en vérité qui sont honorés de l'amitié

d'un homme de si grand cœur.

Nam-Dinh
(*Chantecler*, 2 février 1939, p. 6)

Nous avons déjà signalé récemment l'œuvre philanthropique entreprise par M. A. Dupré, directeur général des Sociétés Cotonnières de l'Indochine, ayant pour but l'amélioration des conditions d'existence de la petite armée des travailleurs et leur famille qu'emploient ses diverses industries.

Mais la générosité de M. A. Dupré ne s'est pas arrêtée là. Il vient d'en donner une nouvelle preuve, que nous avons le devoir de signaler, en remettant, à M. le résident-maire Lotzer, une somme de trente mille piastres destinée à contribuer à l'extension des colonies de peuplement dans la Haute et Moyenne-Région. Elle permettra à M. Lotzer de diriger, sur certaine points des provinces voisines de Ninh-binh et Phuly, l'excédent de la population de divers villages de la province de Namdinh, signalés comme ayant un surpeuplement excessif, élément de misères profondes.

Nous reviendrons sur la question. Mais il nous convient de donner d'ores et déjà au geste généreux et si profondément démocratique de M. A. Dupré, une juste publicité que paraissent lui refuser de hauts fonctionnaires mieux placés que nous pour le faire et qui nous abreuvent, par ailleurs, de communiqués bruyants concernant d'autres décisions qui sont bien loin de présenter, au regard du public qui observe, un intérët aussi élevé.

« CH[ANTECLER]. »

NAM-DINH
La colonisation
(*Chantecler*, 5 février 1939, p. 3-4)

M. Dupré, directeur de la Société cotonnière, vient de remettre entre les mains de M. le résident-maire Lotzer une généreuse offrande de trente mille piastres destinée à contribuer à l'extension des colonies de peuplement dans la Haute et Moyenne-Région .

Cela augmente considérablement les possibilités d'action de notre actif résident-maire, qui vient justement de rechercher dans la région de Phu-Nho Quan, d'entente avec M. le résident de Peyrera, de nouveaux centres d'émigration.

M. de Peyrera à déjà installé plus de 100 maisons d'habitation dans la vallée que longe la route de Phu-Nho-Quan à Vu-Ban. Ce nouveau village, long de plusieurs kilomètres en bordure de la route, a déjà pu faire une culture de maïs dont cette récolte, la première, dépassera de beaucoup en qualité et en en quantité les pronostics des plus optimistes. Une partie du capital avancé par la province de Ninh-Binh en faveur de cet établissement pourra être remboursé par les heureux émigrés. Ces régions présentent, en outre, l'immense avantage d'être situées à quelques kilomètres — une centaine au maximum — des villages d"origine des émigrés. Les paysans se trouvent ainsi beaucoup moins dépaysés. M. de Peyrera a pu obtenir le regroupement des anciens marchés de cette région Muong et les échanges se font très actifs entre les nouveaux arrivés et les montagnards.

Telles sont les principales constatations que M. l'inspecteur des Affaires politiques et administratives, résident-maire de Nam-Dinh a pu faire sur place et toute une vaste région a pu être délimitée, d'entente avec M. de Peyrera, pour que les populations pauvres de la province de Nam-dinh viennent s'établir avec le même succès — souhaitons-le — que les colonies originaires de Ninh-Binh.

Une question fort importante reste à trancher et qui doit l'être très prochainement au cours de la visite que se propose de faire M. le résident supérieur Châtel, c'est de savoir si la vallée du Lac-Thuy ne pourrait pas être facilement et avantageusement rattachée à la province de Ninh-Binh.

Les communications et les échanges sont, en effet, tous orientée vers cette dernière province, qui est d'accès beaucoup plus facile que Hoa-Binh.

Mais comment opérer de premier morcellement sans être entraîné à répartir toute cette province de Hoa-Binh entre ses voisines ?

En toute hypothèse, l'heureuse initiative de M. de Peyrera, qui a su trouver des pays de colonisation très rapprochés, continuera à porter ses fruits et ils s'entendront pour le plus grand bien des habitants surpeuplés du Nam-Dinh et du Nim-Binh.

NÉCROLOGIE
Mort de M. Anthyme Dupré
(*La Volonté indochinoise*, 29 janvier 1940)[1]

Nous apprenons le décès de M. Anthyme Dupré, président du conseil d'administration de la Société Cotonnière du Tonkin et de la Société des Scieries et de Fabriques d'Allumettes du Thanh-Hoa.

M. Anthyme Dupré fut fondateur d'établissements industriels occupant aujourd'hui une place très importante dans l'activité indochinoise. Cet homme clairvoyant et actif aimait passionnément l'Indochine et y laisse une œuvre considérable.

Il était né à Chatou, en Seine-et-Oise, le 10 novembre 1865.

Si nos renseignements sont exacts, il a dû arriver en Indochine vers 1890 au service de la Banque de l'Indochine. Il fut directeur de cette banque à Hanoï.

Nous savons aussi qu'attiré par l'industrie textile dont il pressentait le développement dans ce pays, il a quitté à une certaine époque la Banque de l'Indochine[2] pour prendre en gérance la Filature de Coton de Hanoï, anciens Établissements Meiffre, Cousins et Cie, aujourd'hui disparus, et qu'il a créé en 1901 la Société Cotonnière du Tonkin à Nam-Dinh et, plus tard, en pleine guerre de 1914 à 1918[3] , la Société des Scieries et de fabriques d'allumettes du Thanh-Hoa à Hamrông, industries dont il s'est exclusivement occupé et qu'il a développées et équipées sans cesse.

---

[1] Article communiqué par Thierry P. Benoist, fils de Serge.
[2] À la Banque de l'Indochine de 1890 à 1897 (A.L.).
[3] En fait, en 1905 (A.L.).

Ces industries, qui emploient en permanence plus de 15.000 ouvriers, écoulent leurs produits manufacturés en Indochine, à Madagascar et dans les provinces chinoises de la Chine non occupée.

Elles contribuent puissamment à la prospérité des centres où elles sont installées et la plus importante d'entre elles, la Société Cotonnière du Tonkin à Nam-Dinh, a pris ces dernières années une extension telle qu'elle est aujourd'hui à même de produire une grande variété d'articles et de couvrir la majeure partie des besoins en vêtements,. coton hydrophile, et tissus de pansements de l'intendance militaire, et des grandes administrations indochinoises, de l'assistance médicale en particulier.

En fournissant des filés de coton à l'artisanat des cinq pays de l'Union[4] , mais plus particulièrement à celui du delta Tonkinois, les filatures de la Société Cotonnières du Tonkin de Haïphong et de Nam-Dinh facilitent, d'autre part, l'existence à des milliers de tisserands indigènes.

Mais l'œuvre accomplie accomplie ces dernières années par M. Dupré n'est pas seulement économique, elle est aussi humaine et nous ne saurions mieux préciser sa portée sociale qu'en mentionnant quelques-unes de ses manifestations :

— lois sociales appliquées sans dérogation ;

— reconstruction ou aménagement d'ateliers, de bureaux, de W.C. pour améliorer leur aération et leur éclairage ;

— eau potable et thé chaud dans tous les ateliers ;

— infirmeries pourvues de tous les aménagements ;

— terrain de sport avec cercle, gratuité de tous les jeux, y compris le tennis ;

— village en paillotes aménagé selon les règles de l'urbanisme plus récent. où il est procuré aux anciens ouvriers ainsi qu'à leurs proches un logement gratuit ;

— retraite de 4 piastres 50 par mois, retenue de salaire à tous les ouvriers et ouvrières totalisant vingt-cinq ans de services, avec faculté, s'ils continuent leurs services à la société, de percevoir la rétribution normale de leur travail ;

— la société accorde à ses agents européens, pères de famille, dont les enfants poursuivent leurs études à Hanoi, une indemnité annuelle sensiblement égale aux frais d'études, de même qu'elle paye leurs soldes et indemnités à tous ses agents européens et assimilés actuellement mobilisés.

Comme on le voit, c'est non seulement un réalisateur qui disparaît, mais un homme de bien. À la famille, aux amis du défunt, au personnel de la Société Cotonnière, de la Société des Scieries et de Fabriques d'allumettes, *La Volonté Indochinoise* adresse ses condoléances attristées.

LA MORT DE M. ANTHYME DUPRÉ, FONDATEUR ET PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ COTONNIÈRE DU TONKIN

par H. de M. [Henri de Massiac]

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 janvier 1940)

M. Anthyme Dupré n'est plus…

……

L'accueil affectueux qui me fut réservé en la somptueuse demeure de l'administrateur délégué de la Société Cotonnière, je ne l'oublierai jamais.

Une noble française, une charmante jeune fille présidèrent au repas de midi.

---

[4] Tonkin, Annam, Cochinchine, Cambodge et Laos (A.L.)

L'une et l'autre avaient beaucoup voyagé et beaucoup retenu. Je n'ai jamais connu de meilleurs instants ; je n'étais plus au Tonkin, je me retrouvais dans un salon très parisien de la plus haute tenue.

Mais le « capitaine d'industrie » me guettait.

Le café servi, M. Anthyme Dupré me proposa une petite promenade dans « son domaine ». Je l'y suivis avec l'empressement qu'on devine.

Il m'apparut alors, ayant dépouillé l'homme du monde, le « gentlemen » dans toute l'acception du terme, le réalisateur parfait.

Ma venue était-elle annoncée ? Je n'aurai pas la fatuité de le croire. Toujours est-il, que dans l'immense ruche bourdonnante et si merveilleusement organisée à la moderne, je trouvai les « grands lieutenants » de mon ami Anthyme Dupré qui me prodiguèrent, avec une courtoisie parfaite, dont je leur sais gré, les meilleurs enseignements techniques .

À chaque pas, je notais le visage souriant de ce monde industriel annamite qui travaillait sous les directives nettement indiquées d'un grandI chef.

Mon émotion atteint son comble quand j'arrivai dans un hall immense ou des jeunes filles annamites, en tenue d'infirmières s'affairaient à la préparation des objets de pansement.

— Nous ne nous attachons pas simplement, me dit alors mon ami Anthyme Dupré, à fabriquer des tissus et des cotonnades de toutes sortes, des couvertures à bon marché des moustiquaires pour les natifs d'Indochine et de Madagascar, nous préparons des toiles kaki pour nos soldats, mais surtout — Anthyme Dupré entrevoyait à ce moment l'avenir —, nous voulons, ici et ailleurs, aider, dans la plus large mesure, le service médical, qu'il soit de France ou d'Indochine.

À côté du « grand capitaine d'industrie » se plaçait le grand philanthrope ! Je visitai l'infirmerie, le cercle, le terrain des sports, les habitations ouvrières.

Je revins vers les bureaux : là encore, le souci du bien-être de l'« équipe » éclatait, aussi la prévoyance, car on y étudiait précisément la question des retraites, mise en application depuis.

Anthyme Dupré n'attendit pas les lois sociales : il alla au devant par des mesures qui lui attirèrent la gratitude immense de ceux qui travaillaient à ses côtés.

Ce que je dis là est peu, est très peu de l'œuvre philanthropique de M. Anthyme Dupré au regard de ses collaborateurs indigènes.

L'affliction est grande à Nam-Dinh et à Haïphong.

Mais l'exemple d'un homme de bien nous reste, d'un grand cœur.

NÉCROLOGIE
(*Le Figaro*, 31 janvier 1940)
(*Le Temps*, 1er février 1940)

Nous apprenons la mort de M. Anthyme Dupré, officier de la Légion d'honneur, fondateur et président du conseil d'administration de la Société cotonnière du Tonkin et de la Société des scieries et fabriques d'allumettes du Than-Hoa, décédé le 24 janvier 1940.

Selon la volonté du défunt, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

La mort de M. Dupré
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 février 1940)

À l'occasion du décès de M. Dupré , administrateur délégué et fondateur de la Société Cotonnière de Nam Dinh, les usines dépendant de cette société ont, en signe de deuil, cessé le travail vingt-quatre heures le dimanche 28 janvier.

NAM-DINH
Changement de noms des rues
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 décembre 1940)

M. le résident supérieur vient de signer un arrêté approuvant le projet de changement des noms de quelques rues de Nam-dinh pris par la commission municipale de cette ville :

La rue de l'Hôpital sera dénommée rue Maréchal-Pétain.

La rue Galliéni sera appelée rue Anthyme-Dupré.

La rue Tong-doc sera dénommée rue Maréchal-Galliéni.

RÉSIDENCE SUPÉRIEURE
L'activité de M. le résident supérieur au Tonkin [Émile Grandjean]
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 mars 1941)

Accompagné de M. Braemer, chef local des services agricoles, et de son chef adjoint de cabinet, le résident supérieur au Tonkin s'est rendu hier en tournée d'inspection dans la province de Yen-Bay.

Accueilli à 15 km de la ville par le résident, M. Cresson, par le R.P. Massard, missionnaire apostolique, et par le *tuanphu* Nguyen-Bach, le résident supérieur a longuement visité le village de colonisation de Hao Gia qui, créé en 1838 [*sic :* 1939] grâce à la générosité de M. Anthyme Dupré, directeur de la Cotonnière, sous l'impulsion des autorités provinciales de Nam-Dinh, groupe maintenant plus de 600 catholiques originaires de la circonscription surpeuplée de Hai-Hâu. Le chef du Protectorat a pu se rendre compte du travail considérable qui avait été accompli et du bon état sanitaire des colons.

……